

## Déclaration du 5<sup>e</sup> Sommet olympique

La protection des athlètes intègres est une priorité absolue du Mouvement olympique dans son ensemble.

La lutte contre le dopage à l'échelle internationale relève de la responsabilité de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), fondée à l'initiative du CIO en 1999. Les gouvernements et le Mouvement olympique se partagent la représentation au sein de l'AMA et le financement de cette dernière à parts égales. Au sein de l'AMA, le Mouvement olympique est coordonné par le CIO.

Les discussions d'aujourd'hui marquent une étape déterminante dans la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020 ainsi que des décisions du CIO et des Sommets olympiques qui ont suivi. L'Agenda olympique 2020, qui a été approuvé en décembre 2014, appelait à "des approches novatrices", nécessaires "de la part de toutes les parties prenantes".

L'une de ces approches nouvelles a déjà été discutée en 2015 par le 3<sup>e</sup> Sommet olympique et approuvée par la commission exécutive du CIO. Conformément à la Recommandation 15 de l'Agenda olympique 2020, il était suggéré ce qui suit :

- "De rendre les contrôles de dopage indépendants des organisations sportives"
- Les sanctions devraient être "prononcées par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS)"
- Une "unité chargée de la collecte des renseignements" devrait être établie au sein de l'AMA.

La Session du CIO réunie en 2016 à Rio de Janeiro a accordé son plein soutien à toutes ces mesures.

La coopération entre le Mouvement olympique et les gouvernements est vitale. Le Sommet olympique offre aux gouvernements et aux organisations intergouvernementales une coordination étroite en ce qui concerne l'approbation, la mise en œuvre et le financement des réformes de l'AMA en discussion.

Dans ce contexte, le Sommet olympique formule les propositions de principe suivantes pour que le système de lutte contre le dopage de l'AMA soit plus solide, plus efficace, plus transparent et plus cohérent.

Le Sommet olympique apprécie l'engagement du président de l'AMA à prendre ces propositions en considération lors de la réunion du conseil de fondation de l'AMA qui se tiendra en novembre.

### **Plus d'indépendance**

1. Le système antidopage doit être indépendant des organisations sportives.
  - Cette proposition découle des conclusions du 3<sup>e</sup> Sommet olympique tenu en octobre 2015.
  - Une nouvelle autorité chargée des contrôles de dopage doit être établie au sein même de l'AMA.
  - Le pouvoir de prononcer des sanctions en lien avec les cas de dopage doit être délégué au Tribunal Arbitral du Sport (TAS).
  
2. Le système antidopage doit être plus indépendant des intérêts nationaux.
  - L'AMA doit être investie d'un pouvoir accru à l'égard des Organisations nationales antidopage (ONAD).
  - L'AMA doit exercer une supervision efficace des programmes antidopage nationaux.
  - Les plans de répartition des contrôles au niveau national doivent être totalement transparents conformément aux standards internationaux.
  - Les contrôles transfrontaliers dans le monde entier doivent être rendus plus efficaces.

### **Plus d'harmonisation**

1. L'AMA doit mettre en place un système mondial centralisé de lutte contre le dopage.
  - Le niveau standard des contrôles doit être harmonisé par sport en étroite coopération avec la Fédération Internationale correspondante (FI) pour faire en sorte que les athlètes de tous les pays soient traités de manière égale.
  - Le niveau des contrôles ciblés doit être relevé.
  
2. L'entourage des athlètes, à savoir entraîneurs, médecins, physiothérapeutes et autres officiels, doit être considéré responsable sur le plan pénal d'avoir facilité le recours au dopage.
  - L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), avec l'aide de l'AMA et du Mouvement olympique, devra élaborer un modèle de loi et en encourager l'adoption pour une harmonisation à cet égard à l'échelle mondiale.

### **Plus de transparence et une meilleure gouvernance**

1. L'AMA devra continuer à assumer son rôle d'organisme régulateur dans la lutte mondiale contre le dopage en fixant les critères de conformité et en procédant à l'évaluation de toutes les organisations antidopage.
2. La nouvelle autorité chargée des contrôles de dopage devra être constituée dans le cadre de l'AMA avec :
  - une séparation des tâches clairement établie entre les organes de régulation et de contrôle.
  - une capacité de renseignement et d'investigation à bâtir.
3. L'AMA doit renforcer sa structure de gouvernance, à savoir :
  - garantir la conformité avec les principes éthiques les plus élevés concernant en particulier le règlement des conflits d'intérêts et l'intégrité.
  - approuver une politique d'encouragement à l'égard des lanceurs d'alerte et de protection de ceux-ci.
  - accroître sa transparence et sa redevabilité à l'égard de ses diverses parties prenantes.
  - renforcer les programmes d'éducation.
4. Les responsabilités respectives de l'AMA, des ONAD, du CIO, des Fédérations Internationales (FI), des Comités Nationaux Olympiques (CNO), des fédérations nationales, des organisateurs de manifestations sportives et des gouvernements doivent être établies de manière absolument claire et transparente.

### **Sécurité accrue**

L'AMA doit considérablement améliorer ses critères en matière de sécurité de l'information afin de se conformer à la réglementation internationale sur le respect de la vie privée et de prévenir la fuite d'informations sensibles.

### **Financement accru**

Le Mouvement olympique est prêt à apporter un financement accru aux côtés de ses partenaires, les gouvernements. L'augmentation de son financement dépendra de la mise en œuvre des réformes par l'AMA et s'appuiera sur les résultats fournis par l'AMA après la révision du système antidopage.

Le Sommet olympique a également discuté de l'idée d'inviter les gouvernements à envisager une coordination de leur participation, semblable à celle du Mouvement olympique, par



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

4

l'intermédiaire d'une agence des Nations Unies telle que l'UNESCO. Une telle coordination peut en effet conduire à une représentation plus forte et plus large des gouvernements au sein de l'AMA.

Lausanne, le 8 octobre 2016

## **LISTE DES PARTICIPANTS**

### **Président du CIO**

Thomas BACH

### **Vice-présidents**

John D. COATES, AC

YU Zaiqing

Juan Antonio SAMARANCH

Uğur ERDENER

### **Membres de la commission exécutive représentant les FI et les athlètes**

Ching-Kuo WU

Gian Franco KASPER – par téléconférence

Angela RUGGIERO

### **Fédérations Internationales**

Président de la FIFA, Gianni INFANTINO (remplacé plus tard au cours du Sommet par Lydia NSEKERA, membre du conseil exécutif de la FIFA)

Président de la FIG, Bruno GRANDI

Président de la FINA, Julio MAGLIONE

Président de l'IAAF, Sebastian COE

Président de la FIS, Gian Franco KASPER – par téléconférence

Président de l'IBSF, Ivo FERRIANI – par téléconférence

### **Organisations reconnues**

Président de l'ACNO, cheik Ahmad Al-Fahad AL-SABAH

Président de l'ASOIF, Francesco RICCI BITTI

Président de l'AIOWF, Gian Franco KASPER – par téléconférence

### **Comités Nationaux Olympiques**

Président du Comité Olympique Chinois, LIU Peng

Président du Comité Olympique des États-Unis, Larry PROBST

Président du Comité Olympique Russe, Alexander ZHUKOV

### **Participants invités sur le thème de la lutte contre le dopage**

Président de l'AMA, Craig REEDIE

Président de SportAccord, Patrick BAUMANN

Président de l'IPC, Philip CRAVEN